

## Synthèse de l'enquête

- La question de la définition du périmètre n'a pas fait l'objet, pour la majorité des répondants, de difficultés avec les services de l'État : 80 % affirment qu'il y a eu concertation.
- Le projet de territoire, socle du contrat, est en cours d'élaboration ou de réactualisation sachant qu'un peu plus de la moitié de l'échantillon (52 %) en avait déjà élaboré un à l'échelle du périmètre de CRTE.
- Parallèlement, les territoires sont engagés dans la réalisation du bilan territorial. Si la majorité des structures répondantes s'estiment en capacité de le réaliser, on notera tout de même que l'État reste en retrait dans leur élaboration.
- Les problématiques d'ingénierie transparaissent pour les territoires les moins peuplés, notamment les communautés de communes de moins de 30000 habitants.
- Un peu plus du tiers des structures répondantes ont profité des contrats ad hoc au titre de France relance. Ces contrats, qui ont vocation à être intégrés aux CRTE, concernent principalement la rénovation énergétique, le logement, les projets structurants, les mobilités, la requalification des friches et la transition numérique.
- Les contrats et programmes nationaux préexistants devraient être intégrés aux CRTE, ce que 57 % de l'échantillon auraient d'ores et déjà anticipé.
- Par ailleurs, les axes de contractualisation sont prioritaires ou en cours de priorisation pour 70 % des territoires interrogés, comme par exemple "accompagner les transitions", "développer les mobilités", "renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire" ou encore "la cohésion et les solidarités territoriales".
- Il faut noter que la plupart des structures répondantes (80 %) ont développé ou sont en train de mettre en place des outils de concertation ou d'association avec les communes (conseil des maires, informations à destination des maires et de leurs services, plateforme de recensement des projets communaux, etc.), afin d'assurer à celles-ci la place qu'elles méritent dans le dispositif CRTE. Les deux tiers de l'échantillon affirment que des projets communaux seront portés au sein de leur CRTE et près de la moitié (47 %) envisage même un volet communal.
- Plus de la moitié des répondants préféreraient une prolongation du calendrier à l'automne, voire à la fin de l'année. Ils soulignent notamment que les contraintes imposées par la date du 30 juin ne leur permettent pas, à ce stade, d'associer la société civile et les autres partenaires alors même qu'ils affichent cette intention.
- Les CRTE s'inscrivent dans un contexte financier fragile pour les territoires. La majorité des structures répondantes considèrent ses capacités financières partielles, voire insuffisantes pour participer à la relance.